

---

## Les Juifs de Bayonne et les corsaires du « Requin » : perspectives neuves sur l'intégration des 'Portugais' dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle

Nimrod M. Gaatone

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hamsa/304>

DOI : 10.4000/hamsa.304

ISSN : 2183-2633

### Éditeur

CIDEHUS - Centro Interdisciplinar de História Culturas e Sociedades da Universidade de Évora

### Référence électronique

Nimrod M. Gaatone, « Les Juifs de Bayonne et les corsaires du « Requin » : perspectives neuves sur l'intégration des 'Portugais' dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Hamsa* [En ligne], 6 | 2020, mis en ligne le 30 avril 2020, consulté le 13 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/hamsa/304> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hamsa.304>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 mai 2021.



*Hamsa* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Les Juifs de Bayonne et les corsaires du « Requin » : perspectives neuves sur l'intégration des 'Portugais' dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>

Nimrod M. Gaatone

---

## Avant-propos

- 1 La communauté juive de Bayonne, au sud-ouest de la France, a été fondée au cours du XVI<sup>e</sup> siècle par des Juifs convertis, émigrés en France de la Péninsule ibérique, à la suite de Lettres Patentes octroyées par Henri II en 1550. Ces lettres les autorisaient à s'installer en France et à y pratiquer le commerce, et leur accordaient certains privilèges, comme celui de léguer leurs biens à leurs héritiers. Ces immigrants étaient appelés dans ces Lettres « marchands portugais », connus aussi sous le nom de « nouveaux chrétiens ». Des communautés semblables furent fondées dans d'autres localités, essentiellement dans le sud-ouest du royaume, à Bordeaux, Bidache, Peyrehorade, Labastide-Clairance. Nombre de ces 'Portugais' ou leurs descendants revinrent plus tard ouvertement au judaïsme et créèrent dans leurs lieux de résidence des institutions communautaires juives. En 1723, dans de nouvelles Lettres Patentes, Louis XV reconnut le judaïsme des « Portugais ».<sup>2</sup>
- 2 Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette communauté, dont l'appellation en hébreu et espagnol était « La communauté sainte des Nefoutzot Yehouda (les dispersés de Judah) de Bayonne »,<sup>3</sup> résidait en fait dans le faubourg Saint-Esprit, hors les murs de la ville. Elle comptait quelque 1,000-1,300 âmes, sur une population de 4,000-5,000 habitants du faubourg et 10,000-11,000 habitants de Bayonne.<sup>4</sup>

- 3 La communauté juive de Bayonne faisait partie d'un réseau mondial de communautés de négociants, partageant des caractéristiques ethniques et religieuses communes, et liées entre elles par des liens de famille et de commerce, telles que Amsterdam, Livourne, Londres, Curaçao...Ce réseau s'identifia, selon l'historien Yosef Kaplan, à la « Diaspora séfarade d'Occident ». Notre objectif, dans cet article, est de décrire le lien entre l'activité marchande des Juifs de Bayonne et leur degré d'intégration dans le milieu de leur résidence, dans le sud-ouest de la France, en fonction du principe à la base du paradigme des « Juifs de port ».
- 4 La notion de « Juifs de port », comme « type social » historique (type unique ou ensemble de types) se réfère aux Juifs, surtout portugais, mais, dans quelques cas, aussi Ashkénazes et autres, qui s'installèrent près des ports méditerranéens et sur les côtes de l'Océan Atlantique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup>. Elle fait le lien entre l'installation de ces Juifs dans des villes portuaires et l'itinéraire particulier que ces Juifs ont emprunté sur la voie de l'Émancipation.<sup>5</sup>
- 5 Lois Dubin et David Sorkin, créateurs de ce paradigme, estiment qu'il existe un lien étroit entre l'activité marchande des « Juifs de port », leur intégration au sein de la société locale et la relation qu'entretinrent avec eux les pouvoirs locaux.<sup>6</sup> Selon L. Dubin, les « Juifs de port » devaient répondre à deux exigences centrales des pouvoirs dans leurs lieux de résidence :
  1. Poursuivre leur activité marchande, celle-là même pour laquelle les Juifs avaient reçu, à leur arrivée, l'autorisation de s'installer sur place, et qui était considérée comme un apport à l'ensemble de la population.
  2. Faire preuve d'obéissance et de loyauté vis-à-vis du pouvoir central.<sup>7</sup>
- 6 D. Sorkin note que les « Juifs de port » des villes comme Bordeaux, Londres, Amsterdam et Trieste, n'étaient pas soumis à des lois spécifiques, et que, pour cette raison, ils n'établirent pas de communautés juives séparées et autonomes, mais résidèrent et œuvrèrent au sein de la population majoritaire chrétienne.<sup>8</sup> L. Dubin et D. Sorkin concluent que la notion d'« inclusion civile » décrit de la meilleure manière la situation politique des « Juifs de port », étant donné que, bien qu'aucune restriction juridique ne fût imposée à ces Juifs en raison de leur judéité, ils ne jouissaient pas d'un statut politique égal à celui de la population majoritaire. Il ne leur était pas permis de prendre part à l'administration locale ou nationale, pas plus qu'au système politique de leur lieu de résidence.<sup>9</sup>
- 7 Certes, l'État français n'imposa pas de restrictions juridiques aux Juifs de Bayonne en raison de leur judéité. Mais, l'autorité locale de Bayonne leur imposa, sans que le pouvoir central ne s'y oppose, de dures restrictions quant à leurs mouvements et activité marchande au sein de la ville, telles que l'interdiction de résider dans la ville, d'y coucher, d'y manger et d'y conduire des affaires, à l'exception d'entrepôts et de caves destinés à la vente de produits en gros.<sup>10</sup>
- 8 C'est pourquoi, l'intérêt de Juifs de Bayonne était de manifester publiquement leur désir de contribuer au bien commun, ainsi que leur loyauté absolue envers le pouvoir central. Ils le firent, entre autres, par le truchement d'un important investissement financier et d'une aide logistique à l'activité des corsaires, ces écumeurs des mers au service du roi, qui appareillaient en temps de guerre depuis le port de Bayonne afin de s'emparer des navires ennemis, dans l'espace atlantique. Cette activité des Juifs de Bayonne n'a d'égale dans aucune autre communauté séfarade d'Occident au

XVIII<sup>e</sup> siècle (voir plus loin notre référence au cas des « corsaires » juifs de la Jamaïque au XVII<sup>e</sup> siècle). Il ne s'agit pas, en effet, d'entreprises individuelles ou familiales, comme dans le cas de la famille Gradis à Bordeaux.<sup>11</sup> mais du rassemblement d'une communauté entière sous la direction de négociants éminents, qui lui servaient de dirigeants.

- 9 La recherche sur l'activité des Juifs de Bayonne dans le domaine des corsaires est pauvre ; jusqu'à ce jour n'a été publiée qu'une étude sur le sujet, du rabbin Ernest Ginsburger, parue en 1937.<sup>12</sup> L'objectif en était de souligner l'apport des Juifs à la France, et il y a lieu de la comprendre au regard de l'époque houleuse pour les Juifs, au cours de laquelle elle fut publiée. Depuis l'accession des nazis au pouvoir en Allemagne en 1933, et en particulier à partir de 1936, année de l'accession au pouvoir en France du gouvernement socialiste de Léon Blum, les Juifs de France étaient l'objet de féroces et incessantes agressions antisémites de la part d'éléments proéminents dans la politique, les médias et la culture français, tant par sympathie pour le pouvoir nazi en Allemagne que du fait de la judéité de Léon Blum.<sup>13</sup>
- 10 Dans le présent article, qui fait pendant à l'étude pionnière du rabbin Ernest Ginsburger, nous examinerons le lien entre l'activité des Juifs de Bayonne, en liaison avec celle des corsaires dans le port de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle, et leurs efforts pour améliorer leur situation politique. Cette recherche se base sur des sources non encore étudiées, ou non encore étudiées à fond, et se conforme aux lignes de force du paradigme des « Juifs de port ».

## Qui sont les corsaires ?

- 11 Jacques Savary des Bruslons distinguait, dans son dictionnaire commercial publié en 1742, deux sortes de pirates :<sup>14</sup>
- a. Le pirate proprement dit (ou forban, écumeur de mer), qui navigue sur des navires de guerre armés, dont le seul but est de piller des navires et de voler des marchandises.
  - b. Le corsaire, dont le mode d'action est identique à celui du pirate, mais ne s'attaque qu'aux navires ennemis, en état de guerre avec son pays, et agissant sur la base des Lettres Patentes accordées à cet effet par son souverain. L'une de ces lettres, restrictive, l'autorisait à n'attaquer que des navires de guerre ennemis, l'autre, élargie, lui permettait d'attaquer tant des navires de guerre que des bateaux de commerce.
- 12 Il ressort de cette définition que le pirate est un criminel, alors que le corsaire a droit à un traitement de prisonnier de guerre. Les corsaires ont opéré dans toutes les voies maritimes à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup>.<sup>15</sup> En Méditerranée, l'île de Malte était connue comme le centre des corsaires opérant au nom de l'Ordre Souverain Militaire Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, qui régnait sur Malte dans les années 1530-1798.<sup>16</sup> Dans l'Océan Atlantique était bien connue l'activité de corsaires anglais dans la colonie anglaise de La Jamaïque. Ces corsaires, dont seuls certains reçurent des Lettres Patentes des autorités, furent invités à La Jamaïque en 1657 par Oliver Cromwell. Ils devaient éloigner les Espagnols, désireux de reconquérir l'île, qui leur avait appartenu depuis l'époque de Christophe Colomb, et jusqu'à l'invasion anglaise en 1655. Ces corsaires ont été soutenus par des membres de la communauté juive locale, mais, à la différence du cas de Bayonne, il s'agissait de mesures de survie.<sup>17</sup> Car ces Juifs, et aussi des marranes qui avaient vécu à la Jamaïque au temps des Espagnols et avaient été persécutés par les Espagnols, aidèrent les Anglais

à conquérir l'île. Ils craignaient que celle-ci ne tombe à nouveau aux mains des Espagnols, dont ils redoutaient aussi la vengeance.<sup>18</sup>

- 13 En France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité la plus intense des corsaires se déroulait à partir des villes portuaires du Nord, principalement, Dunkerque et Saint-Malo, proches des côtes britanniques, où les conditions topographiques étaient propices. Cependant, les corsaires furent aussi actifs le long des côtes atlantiques méridionales de la France, surtout dans les ports de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz.<sup>19</sup> Les autres ports principaux du littoral atlantique, Nantes et Bordeaux, étaient des ports de commerce convenant moins aux corsaires. Selon Josette Pontet, les marchands de ces villes auraient estimé que l'activité des corsaires était moins lucrative pour eux que le commerce international.<sup>20</sup>
- 14 À Bayonne, l'activité des pirates était connue dès le Moyen-Âge. En revanche, celle des corsaires ne devint significative qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, du fait de la fréquence croissante des guerres entre la France et l'Espagne.<sup>21</sup> Au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'activité des corsaires fut réglementée par le commandement local de l'amirauté à Bayonne, et il fut exigé des personnes qui s'associaient pour construire ou armer des corsaires, qu'elles signent une police d'armement, comportant le nom du bateau, son jaugeage, le nom du capitaine et celui du responsable de l'exécution du contrat. Un édit du roi de France, datant de 1693, réglait les conditions de vie de l'équipage du point de vue du salaire, de son droit au butin, et les châtimens qui lui seraient infligés en cas de violation des règlements, telles que punition du carcan en cas d'utilisation d'une fausse identité pour obtention frauduleuse d'argent, ou peine de mort pour incitation de l'équipage à la rébellion, ou à la baraterie, soit l'envoi intentionnel par le fond du navire.<sup>22</sup> En 1706 un autre édit fixait les règles de perception de rançon pour les membres de l'équipage du navire ennemi tombé aux mains des corsaires. En outre, il fut décidé que le butin capturé serait vendu aux enchères. La vente elle-même se faisait à Bayonne, et les marchandises vendues étaient convoyées dans les régions rurales de la France ou de l'Espagne.<sup>23</sup>
- 15 Du point de vue économique, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de l'activité commerciale dans la région se concentra à Bordeaux, un grand port, qui pouvait abriter les navires venant des colonies américaines, et, parallèlement, l'importance commerciale du port de Bayonne, un petit port souffrant de problèmes techniques, et du déclin de la chasse à la baleine, qui constituait une occupation traditionnelle et importante des habitants de la région,<sup>24</sup> diminua.<sup>25</sup>
- 16 Le déclin du port porta atteinte à l'économie de la ville. En conséquence, les armateurs bayonnais misèrent sur la course, bien que celle-ci constituât un investissement à haut risque, mais dont la réussite était susceptible de rapporter des profits considérables.<sup>26</sup> Certes, les rêves volaient très haut, mais, dans la réalité, comme l'avance Patrick Crowhurst, les réussites ne furent pas nombreuses.<sup>27</sup> A cet effet, Bayonne pouvait offrir des chantiers navals, des matières premières, telles que le bois et le fer, provenant des deux côtés de la frontière franco-espagnole, et des matelots, basques et autres, surtout espagnols, venant des ports méditerranéens, qui cherchaient un emploi et étaient prêts à accepter toute mission, en dépit du risque.<sup>28</sup> Et, effectivement, lors des guerres de successions autrichiennes (1744-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763), et moins lors de la guerre d'indépendance américaine (1778-1783), les armateurs de Bayonne, tentèrent de se saisir de cette occasion.<sup>29</sup>

- 17 Les Juifs, également, pour lesquels l'investissement à haut risque faisait partie intégrante de leur activité commerciale, comme nous le verrons plus loin, y voyaient une occasion tentante.

## Les Juifs de Bayonne et les corsaires au XVIII<sup>e</sup> siècle

- 18 Les premiers témoignages de l'activité juive en relation avec les expéditions des corsaires à Bayonne remontent à la guerre de neuf ans (1688-1697). En 1691, la communauté juive de Saint-Esprit participa à l'acquisition et à l'armement de trois bateaux de course : l'un, en coopération avec les notables de Bayonne, le second, en association avec le duc de Gramont, le noble le plus haut placé dans la région, qui servait aussi de défenseur des Juifs,<sup>30</sup> le troisième en association avec l'un des secrétaires du roi. Mais la somme fournie par la communauté à cet effet était modeste et en conséquence sa part du butin, au retour des corsaires à bon port, était faible.<sup>31</sup> La même année, trois négociants juifs participèrent à l'achat d'un petit bateau de course, et l'un d'eux participa aussi à l'achat d'un autre petit bateau de course. Mais là encore, la contribution des Juifs au financement s'élevait à de très petites sommes, entre 150 et 500 livres tournois. Quinze ans après, le 7 mai 1706, un négociant juif de Bayonne, nommé Georges Cardoze, arma un bateau de course, mais les détails de ses expéditions ne sont pas connus.<sup>32</sup>
- 19 L'activité des Juifs de Bayonne en relation avec les corsaires fut marquante durant les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus spécialement durant la guerre de sept ans. Certes, en 1757, sur quarante-sept bateaux de course opérant à partir de Bayonne, deux seulement avaient des Juifs comme propriétaires principaux et/ou armateurs. Mais en 1762, sur quinze bateaux dans le port de Bayonne, pas moins de quatre avaient des Juifs comme propriétaires principaux. En outre, on connaît des cas où des Juifs avaient un droit de propriété partielle sur des bateaux de course, en association avec des négociants chrétiens habitant Bayonne.<sup>33</sup>
- 20 Le rabbin Ginsburger cite plusieurs négociants juifs qui armèrent des bateaux pour le combat, lors des trois guerres mentionnées plus haut. Par exemple, en 1748, durant les guerres de succession autrichiennes, le notable négociant Jacob Lévy, arma les bateaux *La Victoire* et *La Junon*<sup>34</sup>. En 1757, au cours de la guerre de sept ans, ce même Lévy, de concert avec les négociants Delvaille, père et fils, s'associèrent avec un négociant chrétien de Bayonne, Pierre Lartigue, pour armer le bateau *Le Bayonnais*.<sup>35</sup> Un autre armateur marquant était David Alexandre. D'après Patrick Villiers, il était l'un des armateurs les plus performants de Bayonne, au début des années 60 du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les expéditions de ses bateaux lui rapportèrent un revenu considérable s'élevant à plus de 263,000 livres tournois<sup>36</sup>.
- 21 David Silveyra (1721-1805), natif de Saint-Esprit, était un entrepreneur et un négociant juif, connu grâce à une entreprise qu'il dirigea en coopération avec les échevins de Bayonne, à la fin des années 60 et au début des années 70 du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait de la construction d'un pont sur l'Adour, pour remplacer celui qui s'était écroulé.<sup>37</sup> Silveyra reçut de nombreux compliments de la mairie pour la construction de ce pont, et s'orienta par la suite vers une carrière politique, qui motiva son départ pour Paris.<sup>38</sup>
- 22 On en sait moins sur l'implication de Silveyra dans l'activité des corsaires, bien que celle-ci fût liée, du moins dans une faible mesure, à sa carrière politique. En 1757, il

servit d'armateur principal de deux bateaux de course, *Le Caïman*, dont il était le propriétaire et aussi l'armateur, et *Le Requin*.<sup>39</sup> *Le Caïman* était un bateau plutôt petit, jaugeant 50 tonneaux, et armé de 2 canons, 14 pierriers, 40 pistolets, et d'autres armes. L'équipage comptait 78 hommes. Le but de l'expédition était la capture de vaisseaux ennemis pendant 3 mois. Bien qu'il n'y ait pas d'enregistrement de la date du départ, l'acte du départ fut signé le 5 août 1757. On peut donc supposer que le départ lui-même eut lieu aux alentours de cette date.<sup>40</sup> Nous manquons de documentation fiable sur les résultats des expéditions de ce vaisseau, mais il va de soi que l'activité essentielle de Silveyra avec les corsaires était la tâche principale qu'il s'était donnée, à savoir, de financer la construction et l'armement du *Requin*, car cette activité marqua le début de sa carrière politique.<sup>41</sup>

## Le cas du « *Requin* » : rassemblement des Juifs de Bayonne en faveur des corsaires

- 23 La guerre de Sept Ans, qui éclata en 1756, suscita un grand enthousiasme parmi les habitants de Bayonne. Dans une lettre, envoyée par la Chambre de Commerce de Bayonne à l'agent de la ville de Bayonne à Paris, M. Dulivier, il était dit textuellement : « En cas de guerre, le port de Bayonne sera le premier d'où partiront les corsaires ». <sup>42</sup> Par la suite, effectivement, se tint prête une grande frégate, armée de 24 canons, ainsi que 6 autres bateaux plus petits, armés de 6 à 12 canons chacun. Le 1<sup>er</sup> janvier 1757, Bayonne mit à la disposition de l'armée du roi de France pas moins de 30 bateaux et 4,710 corsaires. <sup>43</sup>
- 24 Cette humeur patriotique entraîna aussi les corsaires eux-mêmes. Le capitaine bayonnais Pierre Lafuente, qui commandait le bateau *Le Sauveur*, décrit en 1756 comment, après que lui et son équipage eurent réussi, lors d'une bataille, à abattre le mât d'un vaisseau anglais, il encouragea son équipage à continuer le combat en scandant trois fois « Vive le roi ! ». <sup>44</sup> Rien d'étonnant donc à ce que les négociants de Bayonne fussent eux aussi entraînés par l'humeur générale et s'associèrent pour armer plusieurs grands bateaux, tels que *La Victoire* (voir plus haut). <sup>45</sup> Les Juifs du Sud-Ouest de la France captèrent les sons de cloches de la guerre. Ce n'est pas sans raison qu'Abraham Gradis, de Bordeaux, écrivit à son neveu, David Alexandre de Bayonne, le 10 septembre 1757 : « Vous avez certainement reçu la lettre qui enjoint de mettre en marche vos corsaires, ce qui fera plaisir à tout Bayonne ». <sup>46</sup> Du point de vue des Juifs de Bayonne, c'était là le moment favorable de manifester leur loyauté au roi et de s'attirer la sympathie de la population majoritaire de Bayonne. Ils s'unirent donc pour envoyer leur propre bateau. <sup>47</sup>
- 25 Le 21 janvier 1757, David Silveyra déclara devant le tribunal de l'Amirauté de Bayonne qu'il avait acquis de ses propriétaires, trois matelots de la ville de Saint-Malo, parmi lesquels Jacques René Legagnair (voir ci-dessous), pour une somme de 5,000 livres tournois, le bateau *La Colombe de Louisbourg*, qui, au moment de sa déclaration, se trouvait dans le port de Bayonne. Il le rebaptisa *Le Requin*. <sup>48</sup>
- 26 Le 3 mars 1757, *Le Requin* reçut un congé de l'Amirauté française pour armer en course, autorisant à mettre en œuvre une activité de corsaires contre des bateaux ennemis. Pour obtenir ce congé, les frères Rabelo payèrent une caution de 15,000 livres. <sup>49</sup> *Le Requin* avait été construit en Angleterre, jaugeait 70 tonneaux, était armé de 8

canons, 12 pierriers et 50 pistolets. L'équipage comptait 73 hommes. David Silveyra en était l'armateur et Jacques Mora le capitaine,<sup>50</sup> *Le Requin* quitta le port de Bayonne le 19 mars 1757, pour une campagne de trois mois contre des bateaux ennemis.

- 27 La police d'armement, enregistrée à l'Amirauté de Bayonne le 4 avril 1757,<sup>51</sup> c'est-à-dire, seize jours après la sortie du *Requin* en mer<sup>52</sup>, fournit des détails supplémentaires sur ce vaisseau, y compris les noms des responsables de l'entreprise, la liste détaillée des investisseurs, et la somme investie par chacun d'eux. Selon ce document, les investisseurs avaient nommé deux des syndics de la communauté juive, Isaac Nunes Tavares et Abraham Carvaillo, responsables du partage des produits du butin. À cette initiative se joignit une firme chrétienne proéminente de Bayonne, qui contribua sur instruction de l'ambassadeur de France en Espagne. Cela témoigne de l'importance attribuée par l'État à l'initiative de la communauté juive de Bayonne et aussi, semble-t-il, de sa considération à l'égard de l'importance du rôle joué par les Juifs de Bayonne dans les relations de la France avec l'Espagne.
- 28 Voici la liste commentée des investisseurs dans *Le Requin* (1757) et des sommes investies. L'ordre des investisseurs correspond à leur enregistrement dans le document original, et les sommes investies sont en livres tournois.
- 29 1. David Silveyra - 1,000 + 2,000 = 3,000  
Informations ci-dessus dans le texte.
- 30 2. Isaac N. Tavares et fils - 2,500 + 4,000 + 1,400 livres, payées le 23 mars 1757 = 7,900  
Isaac Nunez Tavares était l'un des riches membres de la communauté, et l'un de ses notables. Sa date de naissance est inconnue. La base de données de l'historien Philippe Pierret nous apprend que Nunez Tavares est décédé le 6 novembre 1770<sup>53</sup>. Il fut trésorier de la communauté dans les années 1734-1735, syndic de 1736 à 1737, de 1742 à 1743, de 1751 à 1752, et de 1756 à 1757. Il ne ressort pas clairement de la lecture de la police d'armement, présentée au tribunal de l'Amirauté de Bayonne le 4 avril 1757, pourquoi Nunez Tavares a ajouté encore 1,400 livres le 23 mars, date de la capture du *Requin* par les Anglais (voir plus loin). On ne sait pas non plus s'il y a un lien entre les deux événements. Le contrat a été présenté au tribunal de l'Amirauté de Bayonne à la date prévue par la loi, c'est-à-dire, quinze jours après que le bateau eut quitté le port. Cela ne nous permet pas de rattacher la date de la présentation du contrat à celle de la capture du bateau.<sup>54</sup>
- 31 3. Abraham Carvaillo - 2,000 + 300 = 2,300  
Abraham Carvaillo, négociant, natif de Saint-Esprit, né vers 1697. La date de son décès est inconnue. Il a été syndic de la communauté de 1753 à 1754 et de 1757 à 1758<sup>55</sup>.
- 32 4. M. Robles - 2,000 + ,000 = 3,000  
Il s'agit, probablement, de Moïse de Robles, syndic de la communauté de 1750 à 1751, né vers 1697, décédé le 22 janvier 1780. Un certain M. Robles, fut aussi syndic de la communauté de 1771 à 1772, mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse de la même personne.<sup>56</sup>
- 33 5. Aron et Bm. Gommès Rabelo - 2,000 + 100 + 1,000 + 250 = 3,350  
Aron Gommès Rabelo et son frère Abraham, étaient marchands à Saint-Esprit, où ils tenaient boutique.<sup>57</sup>
- 34 6. Les frères E. & D. Delvaille - 1,000 + 600 = 1,600  
Les frères Élie et Daniel Delvaille dirigeaient une compagnie commerciale à Bayonne, qui pratiquait aussi le commerce maritime, comme le montre, par exemple, la part d'Élie dans la propriété de deux bateaux, dans les années 1758 et 1761. Élie Delvaille

pratiqua le commerce dans les années 1755-1775, et Daniel Delvaille, dans les années 1755-1785. Élie Delvaille fut syndic de la communauté de 1761 à 1762. Son fils, Jacob Delvaille, servit comme syndic dans les années 1787-1788.<sup>58</sup>

35 7. Isaac Gomes Fonseca fils - 300

Un certain Samuel Fonseca a été trésorier de la communauté de Bayonne, dans les années 1745-1746, mais on ne sait pas s'il y a un lien entre lui et Isaac.<sup>59</sup>

36 8. J. H Soussa - 500 + 200 = 700

Il s'agit probablement de Jacob Henriques de Souza. Son testament, rédigé par le notaire Pierre Cassolet, le 4 janvier 1764 a été signalé par Gérard Nahon.<sup>60</sup>

37 9. Moïse Henriques de Castro - 600

La famille de Henriques de Castro était très connue à Bayonne, et trois de ses fils, Isaac, Joseph et Gabriel, ont servi à plusieurs reprises comme syndics de la communauté entre les années 1729-1753. Le 18 juin 1775, fut enregistré chez Bertrand Forgues, notaire public dans le faubourg Saint-Esprit, le testament d'un négociant juif, nommé Moïse Henriques de Castro. Ce document nous montre que Moïse était un membre dévoué à la communauté, ce qui lui fit contribuer des sommes élevées à ses institutions. Son désir de contribuer au projet du *Requin* paraît donc logique. Néanmoins, d'après le testament, Moïse avait un oncle portant le même nom que lui, et habitant lui aussi à Saint-Esprit. Il n'est donc pas possible d'affirmer avec certitude que l'auteur du testament est aussi l'investisseur dans le bateau.<sup>61</sup>

38 10. Jacob & Dan Gomes - 1,000 + 300 = 1,300

Jacob de Daniel Gomes était négociant, commerçant entre autres avec l'Espagne. Il coopéra avec l'homme d'affaires Fermin de Zaro, de la province de Navarre, dans le commerce de la laine. En 1756, il fut secrétaire de l'importante « Confratrie [sic !] des pauvres malades de la Nation Portugaise établie au Bourg Saint-Esprit », fondée par la communauté juive portugaise d'Amsterdam.<sup>62</sup>

39 11. Se. Gommès Vaiz - 500

La famille Gomez Vaiz (=Vaez) est bien connue à Bayonne jusqu'à ce jour.<sup>63</sup>

40 12. Isaac Bernal - 300

En 1806, Isaac Bernal était âgé de 90 ans. Il serait donc né en 1716.<sup>64</sup>

41 13. Bn. Nunes - 500

On peut raisonnablement penser que le personnage en question est, soit Benjamin Louis Nunes, soit Benjamin Nunes. Benjamin Louis Nunes servit comme syndic de la communauté en 1771. Le second était un membre de la communauté inscrit dans la liste des contribuables en 1783, et aussi dans la liste des membres de la communauté pendant la Révolution.<sup>65</sup>

42 14. Élie Julian - 500 + 500 = 1,000

Elie Julian exerça la fonction de syndic dans les années 1775-1776. En outre, Gérard Nahon signale qu'un membre de la famille Julian servit comme syndic dans les années 1756-1757, mais il n'indique pas son prénom. Les frères Julian géraient une firme commerciale. La famille jouissait d'une bonne réputation dans la ville. Leur maison hébergeait une synagogue dans laquelle prêcha le rabbin Josef Chaïm David Azoulay, lors de sa première visite à Bayonne en 1755.<sup>66</sup>

43 15. D. Alexandre - 2,000 + 200 = 2,200

Sur David Alexandre, voir ci-dessus.

- 44 16. David Mendez Soares - 300  
Jacob Mendes Soares qui, d'après son nom, pourrait être un parent de la famille de David, fut syndic de la communauté dans les années 1747-1748.<sup>67</sup>
- 45 17. Moïse Rodrigues Brandam - 1,500  
Moïse Rodrigues Brandam exerça la fonction du président de la communauté dans les années 1747-1748. Il était négociant, pratiquait aussi le commerce maritime, et participa, entre autres, au financement du vaisseau *La Victoire* (voir plus haut). Son testament, du 23 octobre 1765, a été publié par G. Nahon.<sup>68</sup>
- 46 18. Lévy fils – 600 + une somme pas claire  
Bien que le nom « Lévy » soit très fréquent parmi les Juifs, dans la communauté de Bayonne, il y avait une famille Lévy proéminente, avec, à sa tête, un négociant aisé, Jacob Lévy, qui fut à plusieurs reprises syndic de la communauté, à partir de 1736 et jusqu'à 1759, date de son décès, durant l'exercice de son mandat. Ses fils, Abraham Lévy fils et David Lévy, poursuivirent son activité commerciale. L'addition de « fils » au nom ne fut accolée qu'au seul nom d'Abraham, et non à celui de David, parce que, d'après divers documents notariaux, Abraham était l'unique légataire de son père Jacob. Abraham fut aussi syndic de la communauté dans les années 1773-1774. La famille Lévy fut brouillée pendant de nombreuses années avec d'autres notables de la communauté. Les choses en vinrent même à une démarche auprès de l'intendant, après qu'un anathème eut été fulminé contre le père de famille, Jacob Lévy. Le rabbin Azoulay d'Hébron rencontra Abraham Lévy lors de sa deuxième visite à Bayonne en 1777.<sup>69</sup>
- 47 19. Isaac Vaez deoliveras [sic !] - 200  
Le nom d'Isaac Vaez d'Olivera figure dans le rôle d'imposition en 1783. Il figure aussi le 19 avril 1789 parmi les signataires de la déclaration de nomination des délégués de la Nation juive « à l'Assemblée des trois Ordres qui doit se tenir en exécution des ordres du roi en la sénéchaussée d'Albret, au siège de Tartas pour procéder à la nomination des députés à l'assemblée des États-Généraux du Royaume ».<sup>70</sup> Effectivement, dans la base de données de Philippe Pierret, figure la pierre tombale d'Isaac Vaez d'Olivera, décédé le 6 août 1758. Il se peut donc qu'il s'agisse de deux personnes portant le même nom, peut-être père et fils, comme dans le cas de Moïseh Silvavale (voir plus loin).<sup>71</sup>
- 48 20. Isaac Gomes Castret - 150
- 49 21. Dacosta Morely Mesqt (Prénom pas clair) - 200  
Il se peut que le nom de famille soit Mesquita, nom fréquent chez les sépharades.
- 50 22. Moïseh Sivavale [sic !]) - 400  
Moïseh Silvavale était membre de la « Confrairie [-sic !] des pauvres malades » (voir plus haut). Il était lié par alliance avec le négociant et notable de la communauté, Isaac Nunes Tavarez (voir plus haut).<sup>72</sup>
- 51 23. Gabriel Perepa Soares [sic !] - 600  
Gabriel Pereira Soares était un négociant, traitant avec Amsterdam. Le 16 novembre 1762 fut enregistrée une déclaration de sa part chez le notaire Cassolet de Saint-Espirit, à propos de fromages avariés, qu'il avait reçus par voie maritime de Samuel Cardoze Nunes, négociant juif d'Amsterdam, en 1756. Il était membre de la « Confrairie [sic !] des pauvres malades ». En 1771, il servit comme syndic de la communauté.<sup>73</sup>
- 52 24. De Soleliant - 500
- 53 25. Joseph Ferreira - 450

- 54 26. Isaac de Mattos - 400  
Dans le travail de A. Oukhemanou figure un certain Isaac Mattos, mais celui-ci est né aux environs de 1762, c'est-à-dire cinq ans après le départ du *Requin*.<sup>74</sup>
- 55 27. J. Henseques Castro Jeune [sic !] - 600  
Dans le travail de A. M. Azcona Guerra, Moïse et Jacob Henriques de Castro (le nom de Moïse se trouve au numéro 9 dans notre liste) sont mentionnés parmi les hommes d'affaires juifs les plus marquants de Bayonne.
- 56 28. Lagarosse - 200
- 57 29. Lalane & Cabarrus ont payé par ordre et pour le compte du marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France en Espagne - 500  
Henri Joseph Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre était une personnalité diplomatique importante à la cour des rois Louis XV et Louis XVI. Dans les années 1756-1763, durant la guerre de Sept Ans, il servit comme ambassadeur de France en Espagne. Lalane et Cabarrus, deux des plus grands négociants de Bayonne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, travaillaient tous deux dans la navigation. Ils figurent dans la liste des armateurs des grands vaisseaux à Bayonne. La firme commune Lalane et Cabarrus constituait, dans les années cinquante du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'une des plus importantes firmes pratiquant le commerce avec la province de Navarre en Espagne. Les deux familles étaient très honorables. Les membres de la famille Cabarrus appartenaient à la classe supérieure, et l'un des membres de la famille Lalane fut un évêque considéré.<sup>75</sup>
- 58 30. Arnaud - 400
- 59 31. Jecomoh Lopes Colace - 400  
La famille de Lopes Colace (= Colaço) était très connue dans la communauté de Bayonne. Quelques-uns de ses membres vivaient alternativement à Bayonne et à Amsterdam. Deux d'entre eux furent syndics de la communauté dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, on n'a pas trouvé de membre de la famille prénommé Jecomoh<sup>76</sup>.
- 60 32. Jacob De Daniel Soares - 300  
Jacob de Daniel Soares ou Soares (probablement 1736-1801), natif de Bidache. Il exerçait la profession de courtier.<sup>77</sup>
- 61 33. Sihaq Frx [sic !] - 300  
Gérard Nahon a trouvé le testament d'un Isaac Frois, qui était un petit marchand. Dans ce testament, rédigé le 12 juillet 1763 sont mentionnées d'assez petites sommes, de quelques centaines de livres tout au plus, à être remises à ses héritiers. Isaac Frois était un parent d'Aaron Gommes Rabelo (voir plus haut), dont l'épouse était une fille Frois, d'où la présence de Gommes Rabelo, lors de la lecture du testament.<sup>78</sup>
- 62 34. Legaigneur - 500  
Il s'agit, semble-t-il, d'un des marins dont Silveyra avait acquis le bateau (voir plus haut)
- 63 35. An. De Dl Gommes - 400  
Abraham de Daniel Gommes était un négociant, vivant à Saint-Espirit. Il travaillait, entre autres, dans l'assurance maritime, Il comparut en 1748 en tant que l'un des défendeurs, avec d'autres négociants, juifs et chrétiens, dans un procès à propos d'une assurance qu'il avait faite au bateau *Le Hector*. Il exerça la fonction de syndic dans les années 1748-1749.<sup>79</sup>

## 64 36. Moïse Carvaillo - 500

Moïse Carvaillo était impliqué en 1776 dans un débat sur les synagogues de la communauté.<sup>80</sup>

## 65 37. Moïse Minderto Capoter - 300

## 66 38. Salamon [sic !] Silva - 150

Un banquier, dont le nom était Salomon Silva, fut actif à Bordeaux en 1748.

Il entretenait des relations d'affaires avec de nombreuses villes, dans lesquelles vivaient des communautés séfarades occidentales, telles que celles d'Amsterdam, Londres et Hambourg, et aussi avec l'Espagne et le Portugal. On n'a cependant pas trouvé de détails sur des relations avec des Juifs de Bayonne. D'après le nom de famille, on est en droit de supposer que Silva était lié à une famille d'apothicaires connue, active dans cette ville, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup>.<sup>81</sup>

## 67 39. Isaac Silveyra - 1,000

Isaac Silveyra était membre de la « Confrairie [sic !] des pauvres malades ».<sup>82</sup>

## 68 40. Pre [sic !] Lassale - 1,000

## 69 41. J. H. Laporte - 300

Dans les registres du conseil municipal de Bayonne, on trouve un enregistrement des années soixante du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur Joseph Laporte charpentier de bateau. Au vu des initiales suivant son nom et le domaine de ses occupations, il se peut qu'il s'agisse de la même personne.<sup>83</sup>

## 70 Total des investisseurs dans le bateau : 41.

## 71 Total des sommes investies : 40,700 livres tournois + une somme pas claire, investie par Lévy fils, comme détaillé plus haut (on est en droit de penser qu'il s'agit d'une petite somme).

72 Malheureusement, les Anglais capturèrent le *Requin* quatre jours à peine après son départ, le 23 mars 1757. Il n'a été trouvé aucune information sur ce qu'il advint du bateau et de l'équipage.<sup>84</sup>

## L'impact public de l'activité des Juifs de Bayonne en relation avec les corsaires

73 L'activité des Juifs dans le domaine des expéditions de corsaires leur valut la bénédiction et la reconnaissance de l'État. La participation de l'ambassadeur de France en Espagne au financement du *Requin*, par le truchement de la firme « Lalane & Cabarrus », symbolisa la bénédiction du pouvoir en France à l'égard de cette initiative des Juifs et, semble-t-il, sa prise de conscience de l'importance du rôle joué par les Juifs dans les relations commerciales entre la France et l'Espagne.<sup>85</sup> L'estime du pouvoir envers l'activité des Juifs a suscité une longue note, mensongère et exhalant un antisémitisme violent, qu'envoyèrent les échevins de Bayonne à l'un des fonctionnaires du roi en 1765, comme part de leurs tentatives de nuire au statut de la communauté juive de la ville. Il y est dit comme suit :

« ...Ils [les Juifs], ne font presque point des armements ni d'autre commerce qui puisse alimenter la navigation ; un ou deux seulement d'entr'eux s'intéressèrent, la dernière [la guerre de sept ans-NG], dans des armements en courses dont ils paraissent armateurs, évènement qu'on regardait comme une espèce de merveille ; mais le reste d'entr'eux ne s'occupaient qu'à se faire céder, au plus vil prix ; les

parts des équipages sur les prises, abusant ou de l'ignorance ou des besoins des vendeurs ; ils ont poussé ce monopole au point le plus excessif ».<sup>86</sup>

## Conclusion

- 74 Dans le présent article est discuté le rôle joué par les Juifs de Bayonne dans l'activité des corsaires. En premier lieu, est examinée l'activité de marchands juifs de premier plan dans le domaine de l'armement de navires de course, principalement dans la période de la Guerre de Sept Ans (1756-1763), durant laquelle le port de Bayonne était particulièrement actif sur ce terrain. Ensuite est discuté le cas représentatif du navire de course *Le Requin*, où l'on vit se réunir, en 1757, un groupe important de négociants juifs, dont certains étaient des notables de la communauté, pour l'armer, afin de contribuer à l'effort de guerre de la France. Enfin, est discuté un mémoire, envoyé par la municipalité de Bayonne, en 1765, à l'un des fonctionnaires du roi, dans lequel est exprimé le dédain à l'égard de l'activité des Juifs dans le domaine des corsaires. En dépit du ton hostile de ce mémoire, on peut en déduire que ladite activité suscita en général un écho positif.
- 75 Deux conclusions principales ressortent de cette discussion. Premièrement, l'activité des Juifs de Bayonne dans le domaine de corsaires correspond aux principes posés par Lois Dubin, relativement aux exigences politiques du pouvoir quant aux « Juifs de port », à savoir, constance dans leur activité commerciale et loyauté envers le pouvoir. La fidélité des Juifs de Bayonne à ces principes s'exprime de deux manières :
1. Nombre de ceux qui s'impliquèrent dans l'activité des corsaires, principalement les donateurs pour l'armement du navire *Le Requin*, étaient d'éminents négociants qui remplissaient, parallèlement, d'importantes fonctions au sein de la communauté juive locale. En outre, à la tête du projet d'armement du navire se tenaient trois personnalités, ce qui reflète l'importance considérable que les Juifs de Bayonne attribuaient à cette activité. Le plus marquant était David Silveyra, qui en plus de son activité marchande, était actif politiquement, et qui, au cours de sa carrière, représenta la communauté juive de Bayonne auprès de la Cour du Roi de France, ainsi qu'à l'Assemblée Nationale Constituante. Puis, Isaac Nunes Tavares et Abraham Carvaillo, deux éminents négociants, qui firent office en même temps de syndics.
  2. Au projet du *Requin* se joignirent l'ambassadeur de France en Espagne et une firme chrétienne de Bayonne, connue pour son activité marchande en Espagne. Cela témoigne de l'appui de l'État français à ce projet juif et, aussi, vraisemblablement, de sa compréhension du rôle joué par les Juifs de Bayonne dans les liens commerciaux entre la France et l'Espagne, rôle souligné par Jonathan Israel, dans sa théorie des « diasporas au sein d'une diaspora ».<sup>87</sup>
- 76 Le contenu du mémoire antijuif, adressé par le Corps de ville à l'un des fonctionnaires du roi, témoigne de la réussite des Juifs à gagner la reconnaissance de l'État pour leur action dans le domaine des corsaires.
- 77 Cependant, bien qu'à l'instar des « Juifs de port » étudiés par L. Dubin et D. Sorkin, l'État ait reconnu l'apport économique des Juifs de Bayonne, ainsi que leur loyauté envers le roi, il est clair que les luttes incessantes entre l'autorité municipale de Bayonne et les Juifs affaiblirent la situation politique de ces Juifs, en comparaison avec celle des « Juifs de port » d'Amsterdam, Londres, Bordeaux et Trieste. En conséquence, la notion d'« inclusion civile », développée par L. Dubin et D. Sorkin pour définir la

situation politique des « Juifs de port » dans les villes susmentionnées, ne convient pas en tous points à la définition de la situation politique des Juifs de Bayonne.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Archival Sources

Archives Départementales de la Gironde (ADG) 7 B 2964.

Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, B8743, B8744, B8839 et B8844 ; 3E4576, testament n. 84 ; 3E4672 ; E4666; Pôle de Bayonne : E dépôt Bayonne, FF 552 pièce 59 ; GG supplément Israélites (3) ; GG 229 document 23 ; HH 243 pièce 86.

Archives Nationales de France pôle Pierrefitte (AN) 181 AQ 159.

Service historique de la Défense pôle de Rochefort, 13P25.

### Bibliography

ARBELL, Mordechai, *The Jewish Nation of the Caribbean*, Jerusalem, Gefen Publishing House.

ARBELL, Mordechai, *The Portuguese Jews of Jamaica*, Kingstone, Canoe Press, 2000.

AZCONA, Ana Maria, *Guerra, comercio y comerciantes en la Navarra del siglo XVIII*, Pampelune, Gobierno de Navarra, 1996.

AZULAI, H.Y.D, *Ma'agal Hatobh Ha-shalem* [en hébreu], éd. Aron Freimann, Berlin-Jérusalem, Mekitsei Nirdamim, 1921-1934.

BLUMENKRANZ, Bernard (éd.), *Histoire des Juifs en France*, Toulouse, Edouard Privat, 1972.

BROGINI, Anne, « A l'aube d'une économie marchande : le rôle de la course à Malte au XVe siècle », *Revue d'histoire maritime*, 17 (2013), pp. 37-54.

BROWNING, Reed, *The War of the Austrian Succession*, New York, St Martin's Press, 1993.

BUTEL, Paul, *Les négociants bordelais, l'Europe et les Îles au XVIIIe siècle*, Paris, Ed. Aubier-Montaigne, 1974.

BUTI, Gilbert, HRODEJ, Philippe, « Course, piraterie et économies littorales (XVe- XXIe siècles) – Présentation du dossier », *Revue d'histoire maritime*, 17 (2013), pp. 11-21.

CROWHURST, Patrick, " Bayonne Privateering 1744- 1763 ", *Commission Internationale d'histoire Maritime*, San Francisco, 1975.

DUBIN, Lois C., "Port Jews Revisited: Commerce and Culture in the Age of European Expansion ", in *The Cambridge History of Judaism: 1500-1815*, ed. Jonathan Karp & Adam Sutcliffe, Cambridge (U.K.), Cambridge University Press, 2017, pp. 550-575.

DUBIN, Lois C., *The Port Jews of Habsburg Trieste: Absolutist Politics and Enlightenment Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999.

DUCÉRÉ, Edouard, *Les corsaires sous l'ancien régime*, Bayonne, Éditions Hourquet, 1895.

- DULL, Jonathan R., *The French Navy and American Independence: A Study of Arms and Diplomacy 1774-1787*, Princeton, Princeton University Press, 1975.
- DULL, Jonathan R., *The French Navy and the Seven Years' War*, Lincoln, London, University of Nebraska Press, 2005.
- DZIEMBOWSKI, Edmond, *La Guerre de Sept Ans (1756-1763)*, Paris, Perrin-Ministère de la Défense, 2015.
- EMMANUEL, Isaac, EMMANUEL, Susan, *History of the Jews of the Netherlands Antilles*, Cincinnati, American Jewish Archives, 1970.
- GÉLIZÉ, P. A., *Une dynastie d'apothicaires juifs de Bayonne. Les Silva*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Victor Segalen, Bordeaux II, 2000.
- GINSBURGER, Ernest, "Les corsaires juifs", *La Revue Juive de Genève*, 9.49 (Juin 1937), pp. 421-426.
- GINSBURGER, Ernest, *Les Juifs de Bayonne, des origines à la révolution française*, Biarritz, Atlantica, 2018 (1ère éd. 1969).
- JAUPART, Fernand, *L'activité commerciale de Bayonne au XVIIIe siècle*, tome 2, Bayonne, Éditions de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, 1966.
- KRITZLER, Edward, *Jewish Pirates of the Caribbean*, New York, Anchor Books, 2008.
- KRITZLER, Edward, *Les pirates juifs des Caraïbes*, traduction de Alexandra Laignel Lavastine Paris, L'Éclat, 2017.
- LÉON, Henry, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, Armand Durlacher, 1893.
- MAUPASSANT, Jean de, *Un grand armateur de Bordeaux, Abraham Gradis (1699? -1780)*, Bordeaux, Féret et fils Librairies-Éditeurs, 1917.
- MENKIS, Richard, *The Gradis Family of Eighteenth Century Bordeaux: A Social and Economic Study*, PhD. thesis submitted to Brandeis University, 1990.
- NAHON, Gérard, *Communautés judéo-portugaises du sud-ouest de la France : Bayonne et sa région, 1684-1791*, Thèse de Doctorat, Paris, Centre d'Études juives, Ecole Pratique des Hautes Études, 1969.
- NAHON, Gérard, « D'un singulier désir à la loi du dieu d'Israël : les nouveaux-chrétiens portugais en France, XVI-XVIIIe siècles », *Arquivos do Centro Cultural Calouste Gulbenkian*, 48 (2004), pp. 73-102.
- NAHON, Gérard, « Deniers et marchandises ; le financement commercial des juifs portugais à Bayonne au XVIIIe siècle », in *The Festschrift Darkhei Noam: The Jews of Arab Lands*, ed. Carsten Schapkow, Shmuel Shepkaru & Alan T. Levenson, Boston/Leiden, Brill, 2015, pp. 151-167.
- NAHON, Gérard, *Les "nations" Juives-Portugaises du Sud-Ouest de la France (1684-1791)*, Paris, Fundação Calouste Gulbenkian, 1981.
- NAHON, Gérard, *Métropoles et Périphéries Séfarades d'Occident*, Paris, Éditions du Cerf, 1993.
- NAHON, Gérard, « Yshak de Acosta et David Silveyra : Mémoire rabbinique et mémoire politique de l'Espagne Bayonne, 1722-1790 », in *Mémoires juives d'Espagne et du Portugal*, ed. Esther Benbassa, Paris, Publisud, 1996, pp. 145-169.
- NOUGARET, Christine (éd.), *Archives et histoire de la maison Gradis*, Paris, 2011.
- PERRUCHON, Jacques, *De Saintonge à la Cour - La saga des Bouchard d'Aubeterre*, Saintes, Croît Vif, 1996.

- PIETERSE, Wilhelmina. C., « Abraham Lopès Colaço en zijn zoon Aron, kooplieden te Amsterdam en Bayonne van ca. 1700 tot 1774 », *Studia Rosenthaliana*, 7 (1973), pp. 1-7.
- PONTET-FOURMIGUE, Josette, *Bayonne: un destin de ville moyenne à l'époque moderne*, Biarritz, J. & D. Éditions, 1990.
- PONTET-FOURMIGUE, « Les corsaires dans l'Amirauté de Bayonne au XVIIIe siècle », *Itsas Memoria Revista de Estudios Marítimos del País Vasco*, 5 (2006), pp. 309-324.
- POUJADE, Patrice, « De Bayonne à Perpignan. Les tribulations de Diego Rodrigues Cardoso dans les années 1680 », dans *Dissidence et conflits populaires dans les Pyrénées*, Toulouse, Fédération Historique de Midi-Pyrénées, 2012, pp. 231-332.
- RECTORAN, Pierre, *Corsaires basques et bayonnais du XVe au XIXe siècles : Pirates, Flibustiers, Boucaniers*, Bayonne, Éditions Plumon, 1946.
- SORKIN, David, "Port Jews and the Three Regions of Emancipation ", in *Port Jews: Jewish Communities in Cosmopolitan Maritime Trading Centers, 1550-1950*, ed. David Cesarani, London, Portland, Frank Cass, 2002, pp. 31-46.
- SZAJKOWSKI, Zosa, "Population problems of Marranos and Sephardim in France from the 16th to the 20th centuries", *Proceedings of the American Academy for Jewish Research*, 27 (1958), pp. 83-105.
- VILLIERS, Patrick, « La course à Bayonne sous Louis XV », in *Passé, présent et avenir du port de Bayonne : Actes du Congrès des 16 -17 avril 1999*, Bayonne, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, 2000, pp. 108-119.
- VILLIERS, Patrick, *Marine royale, corsaires et trafic dans l'Atlantique de Louis XIV à Louis XVI*, Dunkerque, Société Dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie, 1991.
- WILKE, Carsten, "Contraband for the Catholic King: Jews of the French Pyrenees in the Tobacco Trade and Spanish State Finance", in *Purchasing Power: The Economics of Modern Jewish History*, ed. Rebecca Kobrin & Adam Teller, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2015, pp. 46-70.
- ZINK, Anne, « L'indifférence à la différence: les forains dans la France du Sud-Ouest », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, 43.1 (1988), pp. 149-172.
- ZINK, Anne, « Les Juifs de Saint-Esprit-lès-Bayonne et le prêt à la grosse aventure », *Archives juives*, 29.2 (1996), pp. 20-35.

## NOTES

1. Cet article est basé sur un chapitre de la thèse de doctorat que j'ai rédigée au sein du Département 'Golda & Israel Koschitzky' d'Histoire Juive et du Judaïsme Contemporain de l'Université de Bar-Ilan (Ramat Gan), sous la supervision de la Prof. Orly Meron, et qui a été considéré comme donnant droit au titre de Docteur, par un conseil de faculté agissant au nom du Sénat de l'Université, au mois de mai 2017.
2. Gérard Nahon, "D'un singulier désir à la loi du dieu d'Israël : les nouveaux-chrétiens portugais en France, XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles", *Arquivos do Centro Cultural Calouste Gulbenkian* 48 (2004), pp. 73-102 ; Anne Zink, "L'indifférence à la différence : les forains dans la France du Sud-Ouest", *Annales Économies Sociétés Civilisations* 43, n° 1 (1988), pp. 164-166.
3. Gérard Nahon, *Les "nations" Juives-Portugaises du Sud-Ouest de la France (1684-1791)*, Paris, Fundação Calouste Gulbenkian, 1981, pp. 290-293. Dans les documents rédigés en français, les Juifs veillaient soigneusement à noter qu'ils résidaient à Saint-Esprit. Mais dans ceux rédigés en espagnol ou en hébreu, ils avaient coutume de noter qu'ils appartenaient à la communauté juive

de Bayonne, ou, "près" de Bayonne. Nous traiterons de cette question dans une recherche future. Dans celle-ci, nous les appellerons, comme l'ont fait avant nous de nombreux chercheurs à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, les "Juifs de Bayonne".

4. Josette Pontet-Fourmigue, *Bayonne : un destin de ville moyenne à l'époque moderne*, Biarritz, J. & D. Éditions, 1990, pp. 151-154; Zosa Szajkowski "Population problems of Marranos and Sephardim in France from the 16th to the 20th centuries", *Proceedings of the American Academy for Jewish Research* 27 (1958), pp. 83-105.

5. Il existe une riche littérature sur ce sujet, parue depuis la fin des années 90 du xx<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours Voir l'article résumant cette question, publié en 2017 : Lois C. Dubin, "Port Jews Revisited : Commerce and Culture in the Age of European Expansion", in *The Cambridge History of Judaism : 1500-1815*, ed. Jonathan Karp & Adam Sutcliffe, Cambridge (U.K.), Cambridge University Press, 2017, pp. 550-575.

6. L. C. Dubin, "Port Jews Revisited" pp. 568-569.

7. L. C. Dubin, *The Port Jews of Habsburg Trieste: Absolutist Politics and Enlightenment Culture*. Stanford (Ca.), Stanford University Press, 1999, p. 200.

8. David Sorkin, "Port Jews and the Three Regions of Emancipation", in *Port Jews: Jewish Communities in Cosmopolitan Maritime Trading Centers, 1550-1950*, ed. David Cesarani, London (U.K)/Portland (Oregon, US), Frank Cass, 2002, pp. 36-37.

9. D. Sorkin, "Port Jews"; L. C. Dubin, "Port Jews Revisited", p. 567.

10. G. Nahon, Les « Nations », pp. 107-108. Pour une plus ample discussion sur ce sujet, Ernest Ginsburger, *Les Juifs de Bayonne, des origines à la révolution française*, Biarritz, Atlantica, 2018 (1<sup>ère</sup> éd. 1969), chapitres XXI-XXII (pp. 380-471).

11. Richard Menkis, *The Gradis Family of Eighteenth Century Bordeaux : A Social and Economic Study*, PhD. thesis submitted to Brandeis University, 1990, pp. 181-245 ; Jean de Maupassant, *Un grand armateur de Bordeaux, Abraham Gradis (1699 ? -1780)*, Bordeaux, Féret et fils Librairies-Éditeurs, 1917, pp. 28-111.

12. Ernest Ginsburger, "Les corsaires juifs", *La Revue Juive de Genève* 9, 49 (Juin 1937), pp. 421-426. L'article du rabbin E. Ginsburger constitue le chapitre 27 de son étude : *Les Juifs de Bayonne. Des origines à la Révolution française*, Biarritz, Atlantica, 2018 (1<sup>ère</sup> éd., 1969).

13. Voir Bernard Blumenkranz (éd.), *Histoire des Juifs en France*, Toulouse, Edouard Privat, 1972, pp. 381-388.

14. Fernand Jaupart, *L'activité commerciale de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle (t.2)*, Bayonne, Éditions de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, 1966, p. 587.

15. Gilbert Buti & Philippe Hrodej, "Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>- XXI<sup>e</sup> siècles) – Présentation du dossier", *Revue d'histoire maritime 17 - Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>- XXI<sup>e</sup> siècles)*, (2013), pp. 11-21.

16. Anne Brogini, "A l'aube d'une économie marchande : le rôle de la course à Malte au xv<sup>e</sup> siècle", *Revue d'histoire maritime 17 : Course, piraterie et économies littorales (XV-XXI<sup>e</sup> siècles)* (2013), pp. 37-54.

17. Edward Kritzler, *Les pirates juifs des Caraïbes*, Paris, L'Éclat, 2017 (traduction : Alexandra Laignel-Lavastine) ; édition originale : *Jewish Pirates of the Caribbean*, New York, Anchor Books, 2008. La première édition française de ce livre a paru en 2012, à Bruxelles.

18. Sur la Jamaïque pendant la période espagnole et l'évasion anglaise, et l'histoire des Juifs de cette île, voir Mordechai Arbell, *The Jewish Nation of the Caribbean*, Jérusalem, Gefen Publishing House, pp. 225-260. Voir, du même auteur, *The Portuguese Jews of Jamaica*, Kingstone, Canoe Press, 2000.

19. Sur les principales villes portuaires d'où partaient les corsaires, Patrick Villiers, *Marine royale, corsaires et trafic dans l'Atlantique de Louis XIV à Louis XVI*, Dunkerque, Société Dunkerquoise d'Histoire et d'Archéologie, 1991, 2<sup>e</sup> partie, chapitre 3 ; *Ibid.*, "La course à Bayonne sous Louis xv",

in *Passé, présent et avenir du port de Bayonne : Actes du Congrès des 16 -17 avril 1999*, Bayonne, Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, 2000, pp. 108-109, pp. 118-119 ; Patrick Crowhurst, " Bayonne Privateering 1744-1763 ", *Commission Internationale d'histoire Maritime*, San Francisco, 1975.

20. Josette Pontet, " Les corsaires dans l'Amirauté de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle ", *Itsas Memoria Revista de Estudios Marítimos del País Vasco* 5 (2006), p. 312. L'activité des corsaires à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz a fait l'objet de nombreuses recherches, dont celle de Pierre Rectoran, *Corsaires basques et bayonnais du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles : Pirates, Flibustiers, Boucaniers*, Bayonne, Éditions Plumon, 1946 ; Edouard Ducéré, *Les corsaires sous l'ancien régime*, Bayonne, Éditions Hourquet, 1895 ; P. Villiers, " La course à Bayonne ", pp. 107-130.

21. P. Rectoran, *Corsaires basques et bayonnais*, pp. 62-63, 197.

22. F. Jaupart, *Les activités* (t.2), pp. 587-588.

23. E. Ducéré, *Les corsaires sous l'ancien régime*, p. 188 ; F. Jaupart, *Les activités* (t.2), p. 593.

24. Sur la chasse à la baleine, et le rôle des Juifs, voir la recherche pionnière d'Anne Zink, "Les Juifs de Saint-Esprit-lès-Bayonne et le prêt à la grosse aventure", *Archives juives* 29/2 (2<sup>e</sup> semestre 1996), pp. 20-35.

25. P. Crowhurst " Bayonne privateering (1744-1763) ", pp. 456-457 ; J. Pontet, *Bayonne*, pp. 54-82. Les problèmes techniques du port de Bayonne (la Barre), et le déclin de la chasse à la baleine sont discutés dans Pontet, *Bayonne*, pp. 383-406. Pour plus de détails sur l'essor du port de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir surtout l'ouvrage de Paul Butel, *Les négociants bordelais, l'Europe et les Îles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ed. Aubier-Montaigne, 1974.

26. P. Crowhurst, " Bayonne privateering ", pp. 457-460.

27. P. Crowhurst, " Bayonne privateering ", pp. 457, 460, 464.

28. P. Crowhurst, " Bayonne privateering ", p. 459 ; F. Jaupart, *Les activités* (t.2), p. 135. Sur l'activité des chantiers bayonnais, J. Pontet, *Bayonne*, pp. 76-80.

29. P. Crowhurst, " Bayonne privateering ", pp. 455-456, 464 ; F. Jaupart, *Les activités* (t.2), p. 122. Pour plus de détails sur le rôle de la marine française dans ces guerres, voir: Reed Browning, *The War of the Austrian Succession*, New York, St Martin's Press, 1993 ; Jonathan R. Dull, *The French Navy and the Seven Years' War*, Lincoln, Neb, US and London, UK, University of Nebraska Press, 2005 ; Edmond Dziembowski, *La Guerre de Sept Ans (1756-1763)*, Paris, Perrin-Ministère de la Défense, 2015 ; Jonathan R. Dull, *The French Navy and American Independence: A Study of Arms and Diplomacy 1774-1787*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

30. Sur les liens étroits entre la famille noble de Gramont et les Juifs du sud-ouest de la France, voir Gérard Nahon, *Communautés judéo-portugaises du sud-ouest de la France : Bayonne et sa région, 1684-1791*, Thèse de Doctorat, Paris, Centre d'Études juives, Ecole Pratique des Hautes Études, 1969, pp. 141-143.

31. Anne Zink, " Les Juifs de Saint-Esprit-lès-Bayonne et le prêt à la grosse aventure ", pp. 32.

32. E. Ginsburger, " Les corsaires juifs ", p. 421 ; Sur G. Cardoze, voir : E. Ginsburger, *Les Juifs de Bayonne*, pp. 386-390 ; Patrice Poujade, " De Bayonne à Perpignan. Les tribulations de Diego Rodrigues Cardoso dans les années 1680 ", communication au 60<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique Midi Pyrénées, Foix, Ariège 17-19 juin 2011, publiée dans *Dissidence et conflits populaires dans les Pyrénées*, Toulouse, Fédération Historique de Midi-Pyrénées, 2012, pp. 231-332.

33. Pour la liste des corsaires qui opérèrent à partir du port de Bayonne en 1757 :

P. Villiers, " La course à Bayonne ", p. 119. Pour la liste des bateaux possédés ou armés par des Juifs la même année : Service Historique de la Défense, pôle de Rochefort, 13P25, 13p111. Pour la liste des bateaux armés en 1762 : P. Villiers, " La course à Bayonne ", p. 119. Pour la liste des bateaux armés ou possédés par des Juifs la même année : Service Historique de la Défense pôle de Rochefort, 13P pp. 115-116. Un dossier supplémentaire des enregistrements du port durant cette année (13P29) est fermé à la consultation aux archives, par suite du mauvais état du document.

34. E. Ginsburger, " Les corsaires juifs ", pp. 421-422. Dans l'article de E. Ginsburger (p.418), le nom du navire est *Le Junon*, mais dans l'article de J. Pontet, le nom est *La Junon*.
35. Ailleurs dans l'article, E. Ginsburger écrit qu'il s'agit des frères Delvaille. Sur ces derniers, voir ci-dessus, et la liste des bateaux possédés par des Juifs de Bayonne, y compris des bateaux de course, publiée par Gérard Nahon, " Deniers et marchandises ; le financement commercial des Juifs portugais à Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle ", in *The Festschrift Darkhei Noam : The Jews of Arab Lands*, ed. Carsten Schapkow, Shmuel Shepkaru & Alan T. Levenson, Boston/Leiden, Brill, 2015, pp.165-167. Le négociant Pierre Lartigue figure en tant que témoin dans le testament du négociant juif Moïse Henriques de Castro. Gérard Nahon, *Métropoles et Périphéries Séfarades d'Occident*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, p. 352. Nous n'avons pas trouvé de détails sur ses affaires.
36. P. Villiers, " La course à Bayonne ", p. 127.
37. Sa date de naissance a été établie sur la base d'un document de 1762, indiquant que Silveyra était âgé de 41 ans "environ". Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, B8839 fol. 77v (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>). La date de son décès figure dans A. Oukhemanou, *Salomon, Rebecca, Numa*, Biarritz, Atlantica, 2008 p. 368.
38. Gérard Nahon, " Yshak de Acosta et David Silveyra : Mémoire rabbinique et mémoire politique de l'Espagne Bayonne, 1722-1790 ", in *Mémoires juives d'Espagne et du Portugal*, ed. Esther Benbassa, Paris, Publisud, 1996, pp. 159-160.
39. E. Ginsburger et G. Nahon ont signalé que Silveyra a armé le *Caïman*, mais ne se sont pas étendus sur ce sujet. E. Ginsburger, " Les corsaires juifs ", p. 422 ; G. Nahon, " Deniers ", p. 166.
40. Service historique de la Défense pôle de Rochefort, 13P25, fol. 5, pp. 1-10.
41. E. Ginsburger écrit qu'en 1758, Silveyra possédait un navire qui avait accompli plusieurs expéditions réussies, mais avait été finalement arrêté en Espagne, pour avoir capturé un bateau qui n'était pas de "bonne prise". Ginsburger ne dit pas quel était le nom du navire, mais il s'agit peut-être du *Caïman*. La date du document qu'il avait trouvé était proche de celle du départ du *Caïman*, et on n'a pas trouvé, à cette date, d'autres navires appartenant à Silveyra. E. Ginsburger, " Les corsaires juifs ", p. 422.
42. Sur la famille bayonnaise de Dulivier, E. Ducéré, *Les corsaires sous l'ancien régime*, p. 294.
43. E. Ducéré, *Les corsaires sous l'ancien régime*, pp. 280-281.
44. La relation du combat figure, avec mention de la source, dans l'ouvrage de E. Ducéré, *Les corsaires sous l'ancien régime*, pp. 278-280.
45. F. Jaupart, *Les activités*, p. 429. Certes, dans le cas de *La Victoire*, il se trouva aussi des négociants juifs pour contribuer au financement de l'expédition, mais, pour l'essentiel, les armateurs principaux étaient des négociants chrétiens. Pour un exemple supplémentaire, voir le cas du bateau *Le Bayonnais* dans : F. Jaupart, *Les activités*, p. 591 ; G. Nahon " Deniers ", p. 166 ; E. Ginsburger, « Les corsaires juifs », p. 422.
46. Archives Nationales de France pôle Pierrefitte (AN) 181 AQ 159 fol. 379. Sur les liens entre les familles Gradis et Alexandre, voir : Christine Nougaret, (éd.), *Archives et histoire de la maison Gradis*, Paris, 2011, p. 29-31, 200, 216.
47. E. Ginsburger, " Les corsaires juifs ", p. 421.
48. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, B8743 fol. 62v (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>).
49. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, B8744 fol. 3v-5 (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>).
50. Service Historique de la Défense Pôle de Rochefort, 13P25 numéro d'armement 23, fol. 1. D'après la police d'armement, le capitaine du *Requin* était Jean Henry Berty. Il s'agit sans doute d'une erreur dans l'enregistrement, ou, peut-être, dans un enregistrement fictif, à des fins, par exemple, d'assurance, car dans tous les autres documents du vaisseau, Jacques Mora est mentionné en tant que capitaine.

51. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, B8744 fol. 41v-43 (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>).
52. Les armateurs devaient faire enregistrer leur bateau devant le greffe de l'Amirauté quinze jours après sa sortie en mer. J. Pontet, " Les corsaires", pp. 321.
53. Cette base, qui contient les résultats des travaux de documentation de ce chercheur au cimetière juif de Saint-Esprit, n'a pas encore été publiée. Nous remercions le Dr. Pierret pour nous avoir permis d'y accéder.
54. Au sujet des lois concernant les contrats d'armement, J. Pontet, " Corsaires ", p. 321. Sur Isaac Nunez Tavarez : G. Nahon, *Les "Nations" Juives-Portugaises du Sud-Ouest de la France*, pp. 134-138 ; H.Y.D Azulai, *Ma'agal Hatobh Ha-shalem* [en hébreu], éd. Aron Freimann, Berlin-Jérusalem, Mekitsei Nirdamim, 1921-1934, p. 36, 110, 112.
55. Sur ses date et lieu de naissance, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques [APDA], Bayonne/Pau, France, B8839 fol. 77v (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>). Sur sa date de décès, ADPA, Pôle de Bayonne : E dépôt Bayonne, GG supplément Israélites (3) p. 317. Sur sa fonction de syndic, G. Nahon, *Nations*, p. 137,138.
56. G. Nahon, *Nations*, pp. 137-139
57. ADPA pôle Bayonne GG 229 document 23. Selon la base des données des épitaphes, de l'historien P. Pierret, Aron Gomes Rabelo est décédé le 17 janvier 1770, et a été enterré au cimetière juif de Saint-Esprit : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, 3E4571, sans numéro de pag (page numérisée 416, sur le site <http://earchives.le64.fr>). Ce document est également mentionné dans l'ouvrage d'Anne Oukhemanou, *Salomon*, p. 93.
58. G. Nahon, *Nations*, p. 251-252 ; sur les dates entre lesquelles Jacob a exercé sa fonction de syndic, G. Nahon, *Nations*, p. 140.
59. Sur le syndic Isaac Gomes Fonseca, G. Nahon, *Nations*, p. 136.
60. Sur le testament de Jacob Henriques de Souza, G. Nahon, *Métropoles*, p. 360.
61. Sur les syndics originaires de la famille Henriques de Castro, G. Nahon, *Nations*, pp. 135-137 ; voir le testament de Moïse dans : Bayonne/Pau, France, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, 3E4576, testament n. 84 (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>). G. Nahon a mentionné ce testament dans : G. Nahon, *Métropoles*, pp. 349-352.
62. Sur les affaires de Gomes avec Zaro, Ana Maria Azcona, *Guerra, comercio y comerciantes en la Navarra del siglo XVIII*, Pampelune, Gobierno de Navarra, 1996, pp. 76, 135, 316. Sur son rôle dans la Confrérie, G. Nahon, *Nations*, pp. 212-214.
63. Pour plus de détails sur les membres de la famille, voir l'index de l'ouvrage de A. Oukhemanou, *Salomon, Rebecca, Numa*, p. 629.
64. G. Nahon, *Nation*, p. 86.
65. Sur Benjamin Louis Nunes, voir la liste des syndics de la communauté, dans G. Nahon, *Nations*, p. 138-139. Sur Benjamin Nunes : G. Nahon, *Nation*, pp. 92, 248-252 ; Henry Léon, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, Armand Durlacher, 1893, p. 167 (ce livre fut réédité en 1976, en 1986, et en 2016).
66. Sur les occupations des membres de la famille Julian, et la fonction de syndic de l'un d'eux, H.Y.D Azoulay, *Ma'agal*, p. 37 ; A. Oukhemanou, *Salomon, Rebecca, Numa*, p. 207 ; G. Nahon, *Nations*, p. 138.
67. G. Nahon, *Nations*, p. 136.
68. Le nom de Rodrigues Brandam est mentionné dans la liste des syndics de la communauté, G. Nahon, *Nations*, p. 136 ; sur le testament de Rodrigues Brandam, G. Nahon, *Métropoles*, pp. 334-336.
69. Sur Jacob Lévy, ses occupations commerciales et les conflits de la famille avec la communauté G. Nahon, *Nations*, pp. 135-139 ; G. Nahon, " Deniers ", pp. 139, 166. Sur Abraham, comme légataire unique de Jacob, A. Oukhemanou, *Salomon, Rebecca, Numa*, pp. 26, 207. Sur la rencontre entre le rabbin Azoulay et Abraham Lévy, H.Y.D. Azoulay, *Ma'agal*, p. 112.

70. G. Nahon, *Les Nations*, p. 249.
71. Pour les documents de la communauté dans lesquels figure le nom de Vaez d'Olivera, G. Nahon *Nations*, p. 96, 249. Les testaments d'Elie Delvaille et son épouse, Sarah d'Olivera, dans lesquels figure le nom de Vaez d'Olivera, G. Nahon, *Métropoles*, pp. 338-342.
72. Sur l'enregistrement de l'adhésion de Silvavale à la "Confrairie", G. Nahon, *Métropoles*, p. 125. Sur ses liens avec Nunes Tavarez, H.Y.D Azoulay, *Ma'agal*, p. 11.
73. Sur les fromages avariés, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques Bayonne/Pau, France, E4666, attestation du 16 novembre 1762 (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>). Sur l'adhésion de Pereira Suarès à la "Confrairie", G. Nahon, *Nations*, pp. 212, 214.
74. A. Oukhemanou, *Salomon*, pp. 357-358.
75. Sur le marquis d'Aubeterre et sa famille, Jacques Perruchon, *De Saintonge à la Cour - La saga des Bouchard d'Aubeterre*, Saintes, Croît vif, 1996 ; sur la firme Lalane et Cabarrus, Jaupart, *Les activités (tome II)*, p. 369 ; A.M. Azcona, *Comercio y Comerciantes*, p. 79 ; sur les familles Lalane et Cabarrus, E. Ducéré, *Dictionnaire*, t. 1, p. 143, t. 2, p. 16.
76. Sur la famille Lopes Colace/Colaço, Wilhelmina. C. Pieterse, " Abraham Lopès Colaço en zijn zoon Aron, kooplieden te Amsterdam en Bayonne van ca. 1700 tot 1774 ", *Studia Rosenthaliana* 7 (1973), pp. 1-7 ; les noms des membres de la famille figurent dans les listes des fonctionnaires de la communauté, G. Nahon, *Nations*, pp. 135-136.
77. A. Oukhemanou, *Salomon*, p. 327.
78. L'enregistrement de la déclaration figure dans G. Nahon, *Métropoles*, p. 360 et la déclaration originale dans Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, 3E4672 testament du 12 juillet 1763 (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>).
79. Sur la fonction d'Abraham de Daniel Gommès comme syndic, voir la liste des fonctionnaires de la communauté dans G. Nahon, *Nations*, p. 136 ; sur ses occupations et le débat juridique auquel il participa, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Bayonne/Pau, France, B8844 fol. 68v-71v (numérisé sur le site <http://earchives.le64.fr>), et l'inventaire après décès de Gommès, dans : A. Oukhemanou, *Salomon*, pp. 326-329.
80. G. Nahon, *Métropoles*, pp. 226-228.
81. Pour des détails sur le banquier bordelais Salomon Silva, Archives Départementales de la Gironde (ADG) 7 B 2964 ; voir aussi la thèse de doctorat sur la famille des apothicaires liée à la famille Silva, P. A. Gélizé, *Une dynastie d'apothicaires juifs de Bayonne. Les Silva*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Victor Segalen, Bordeaux II, 2000.
82. G. Nahon, *Nations*, pp. 212-214.
83. APDA, Pôle de Bayonne, E dépôt Bayonne FF 552 pièce 59.
84. Service Historique de la Défense Pôle de Rochefort, 13P25 numéro d'armement 23 fol. 1, 5. Les pages ne sont pas numérotées dans ce journal, et il faut donc suivre l'ordre d'enregistrement des bateaux. En revanche, d'après le résumé des débats du conseil de ville de Bayonne, le bateau comptait 81 hommes d'équipage, ADPA Pôle de Bayonne : E dépôt Bayonne HH 243 pièce 86. Une recherche dans les archives britanniques n'a pas fourni de détails sur le sort de l'équipage du bateau après sa capture.
85. Sur les relations étroites et de longue durée des Juifs de Bayonne avec le royaume d'Espagne, voir par exemple : G. Nahon, *Métropoles*, pp. 254-259 ; Isaac & Susan Emmanuel, *History of the Jews of the Netherlands Antilles*, Cincinnati, American Jewish Archives, 1 (1970), p. 223 ; J I. Israel, *Diasporas*, pp. 26-27, 252-255 ; Carsten Wilke, " Contraband for the Catholic King : Jews of the French Pyrenees in the Tobacco. Trade and Spanish State Finance ", in *Purchasing Power: The Economics of Modern Jewish History*, ed. Rebecca Kobrin & Adam Teller, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2015, pp. 46-70.
86. H. Léon, *Histoire*, p. 107.
87. J.I. Israel, *Diasporas*.

---

## RÉSUMÉS

Cet article traite de l'intégration des Juifs portugais de Bayonne, au sud-ouest de la France, dans la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle, et se demande s'il est possible d'appliquer le modèle des « Juifs de port » à ce cas. Ce modèle fait référence à l'intégration des Juifs, qui se sont installés dans des villes portuaires méditerranéennes et atlantiques, entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dans leurs sociétés locales, et leur voie vers la modernité. Notre discussion se concentre sur la mobilisation des Juifs de Bayonne pour soutenir l'effort de guerre de la France pendant la Guerre de Sept Ans (1756-1763), en envoyant, en 1757, un navire corsaire au combat.

Este artigo discute a integração dos judeus portugueses de Bayonne, no sudoeste da França, na sociedade francesa durante o século XVIII, e questiona se é possível aplicar o modelo de “judeus de porto” a este caso. Este modelo refere-se à integração de judeus, que se estabeleceram nas cidades portuárias do Mediterrâneo e do Atlântico entre os séculos XVI a XIX, nas suas sociedades locais e no seu caminho para a modernidade. A nossa discussão centra-se na mobilização dos judeus em Bayonne para apoiar o esforço de guerra da França, durante a Guerra dos Sete Anos, em 1757, enviando um navio de corsários para a batalha.

This article discusses the integration of the Portuguese Jews of Bayonne, at the Southwest of France, into French society during the 18<sup>th</sup> century, and questions whether it is possible to apply the “Port Jews” model to this case. This model refers to the integration Jews who settled in Mediterranean and Atlantic port cities between the 16-19<sup>th</sup> centuries, in their local societies, and their path to modernity. Our discussion focuses on the mobilization of Jews in Bayonne to support France's war effort, during the Seven Years War, in 1757, by sending a privateer's ship to battle.

## INDEX

**Mots-clés** : Bayonne, juifs du port, corsaire, Guerre de Sept Ans, séfardes

**Palavras-chave** : Bayonne, judeus de porto, corsários, Guerra dos Sete Anos, sefarditas

**Keywords** : Bayonne, Port Jews, privateers, Seven Years, War, Sephardi

## AUTEUR

**NIMROD M. GAATONE**

Centre pour la recherche sur la diaspora, Université de Tel Aviv, Israël, Département d'histoire générale, Université de Bar-Ilan, Israël

nimgaatone@gmail.com